

# La recherche orientée: les défis pour l'administrateur de recherche

Antoine Bellemare, PhD, CLP  
Conseiller de valorisation de la recherche et  
transfert technologique  
Vice-rectorat à la recherche et à la création  
Université Laval

32<sup>e</sup> Colloque de  
l'ADARUQ

Recherche libre et  
recherche orientée :  
perceptions, mythes et  
réalités

18 novembre 2015

Montréal (Qc)

# Les défis

---

- Confidentialité
- Propriété intellectuelle
- Finance
- Éthique
- Diffusion de la recherche
- International/multi-institution
- Formation
- Etc., etc., etc...

# Confidentialité

---

- Informations de l'Université:
  - prévenir les «consultations gratuites»
  - assurer le respect des autorités de signature (par ex. «*NDA*»)
- Informations du partenaire: assurer que le chercheur et son équipe comprennent et respectent les obligations de confidentialité

# Propriété intellectuelle

---

- Propriété intellectuelle «*foreground*»:
  - Principe: conserver la propriété de la part institutionnelle
- Droits d'utilisation («*background*» et «*foreground*»):
  - Principe: octroyer au partenaire la possibilité d'obtenir un droit représentatif de sa contribution au projet et de sa capacité d'utilisation
  - Exclusivité et «*field of use*»
  - Assurer à l'institution un droit d'utilisation «académique»
  - «Pas de licences gratuites»

# Propriété intellectuelle (suite)

---

- Frais de protection:
  - À la charge du partenaire si celui-ci possède un droit «commercial»
- Propriété intellectuelle conjointe:
  - Principe: à éviter autant que possible avec un partenaire commercial (PI divise vs indivise)
- Propriété intellectuelle de tiers: assurer le respect des ententes antérieures (par ex. «*MTA*»)

# Finance

---

- Appliquer les règles institutionnelles en matière de frais indirects de la recherche:
  - inclure au montage budgétaire dès le départ (conscientiser le chercheur et le partenaire)
  - «gérer» la compétition inter-université
- Se prévenir contre les contrats déguisés en subvention
- Minimiser les risques: responsabilité et indemnisation, versements, retards de paiement, etc.
- Prévenir contre l'utilisation inappropriée de programmes (par ex. «Engage»)

***Il ne faut pas être coincé entre l'argent et le chercheur.***

# Éthique

- Mise en place de mécanismes d'encadrement de la recherche:
  - Avant: Conscientisation et comité d'éthique
  - Pendant: Droit de mettre fin à un projet de recherche
- Conserver les droits moraux:
  - paternité, anonymat et intégrité de l'œuvre
- Maintenir de l'objectivité: l'Université n'endosse pas de produits ou services
- Prévenir les conflits d'intérêt:
  - par ex. licence à une «*spin-off*»

# Diffusion de la recherche

---

- Assurer la diffusion de la recherche:
  - Encadrer le droit de regard du partenaire sur les résultats commercialisables ou les informations confidentielles
  - Assurer la conformité du chercheur au procédures de publication
  - Minimiser le délai de publication
  - Coordonner les activités de publication et de protection de la PI



# International/multi-institution

---

- Concilier les différences de pratique, de loi et de langue
- Concilier des intérêt parfois divergents
- Assurer la coordination des projets: transferts de fonds, gestion de la PI, etc.

# Formation

---

- Assurer la diplomation des étudiants
- Conserver à l'étudiant les droits d'auteur sur sa thèse ou son mémoire
- Ne pas restreindre l'étudiant au niveau de sa carrière:
  - clause de non-concurrence

# Conclusion

---

La recherche orientée pose plusieurs défis à l'administrateur de recherche, c'est d'autant plus d'occasions de briller par notre compétence!